

Le 2 juillet 2019, BMO Assurance apportera les changements ci-dessous.

Nouveaux taux pour les polices d'assurance vie temporaire, ce qui comprend les éléments suivants :

- Diminution des taux pour les polices de base Temporaire 10 ans, 15 ans et 20 ans
 - o Les taux seront réduits de 2 à 3 % pour des montants de capital assuré de 500 000 \$ et plus.
 - o La valeur de la réduction dépend de l'âge, du sexe, et de la catégorie de tarification de l'assuré ainsi que du capital assuré.
- Ces changements s'appliquent également aux avenants d'assurance temporaire des polices suivantes :
 - o Gamme Dimension, Gamme Dimension (frais modiques) et Gamme Dimension Prospérité;
 - o Assurance vie entière de BMO Assurance et assurance Temporaire à 100 ans.
- Remarque : aucune modification de taux n'est apportée aux polices Temporaire 25 et 30 ans, aux polices de base Temporaire 10, 15 ou 20 ans, ni aux avenants dont le montant de capital assuré est inférieur à 500 000 \$.

De plus, nous prolongeons la réduction des frais annuels sur les polices d'assurance vie temporaire (jusqu'au 30 septembre 2019)

- Notre réduction de 25 \$ sur les frais de police de toutes les propositions visant une police de base d'assurance vie temporaire avec capital assuré de 500 000 \$ ou plus a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2019.

Illustration de la réduction

- Lorsque vous réalisez une illustration relative à une assurance temporaire dans La Vague 40.0, cochez simplement la case « Rabais pour multi police » afin que la réduction s'illustre.

Lignes directrices concernant la réduction (jusqu'au 30 septembre 2019)

- Toutes les propositions visant une police de base d'assurance vie temporaire avec un capital assuré de 500 000 \$ ou plus et étant reçues d'ici au 30 septembre 2019 seront établies avec la réduction de 25 \$.
- Une réduction par police – si une police est admissible à la réduction pour polices multiples et à la réduction des frais annuels de police, seule UNE des deux réductions sera appliquée.

Aucune réduction ne s'applique aux avenants d'assurance vie temporaire sur les polices d'assurance vie universelle, le Régime d'assurance vie entière de BMO Assurance et la police Temporaire à 100 ans. Les polices de base d'assurance vie temporaire dont le capital assuré est compris entre 100 000 \$ et 499 999 \$ ne sont pas admissibles à la réduction.

Remarque : Aucune autre modification n'a été apportée à nos polices de base ou avenants.

Règles de transition (2 juillet 2019)

- Les nouveaux taux d'assurance vie temporaire figurant dans La Vague 40.0 s'appliqueront aux propositions visant une police de base et aux propositions comprenant un avenant Temporaire admissible reçues à notre siège social **à partir du 2 juillet 2019**, notamment :
 - o [les propositions avec entretien \(126F\)](#);
 - o les formulaires de [proposition sans entretien \(431F\)](#) téléversés à Watermark (à partir du 2 juillet 2019);
 - o les propositions remplies à l'aide de la [Proposition intelligente](#);

- o les demandes d'échange de l'assurance Temporaire 10 ans.
- Toute proposition à l'étude sera établie d'après la proposition soumise, SAUF si l'on nous demande par écrit d'utiliser les taux d'assurance temporaire affichés dans La Vague 40.0.
- Les polices déjà établies ne seront pas modifiées.

En raison des nouveautés indiquées ci-dessus, nous vous recommandons fortement de télécharger la nouvelle version de La Vague afin que vous puissiez tirer parti des nouveaux taux et offrir l'expérience client la meilleure qui soit.

IMPORTANT

Il sera possible de télécharger La Vague 40.0 à partir du 2 juillet 2019 depuis le site suivant : <https://advisorsupport.bmoinsurance.com/fr/Account/Waveillustration>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, veuillez téléphoner à votre agent général ou communiquer avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près.

Région de l'Ontario

1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique

1-866-217-0514

Région de l'Ouest

1-877-877-1272

BMO Société d'assurance-vie
60 Yonge Street, Toronto (Ontario) M5E 1H5
1-877-742-5244

À l'usage exclusif des conseillers.

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif et peut être modifié sans préavis.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

WN365 (2019/06/28)